

Fribourg, naturellement

16



**Bilan de mi-législature
2016-2021**

—
Conseil communal
Ville de Fribourg

—
Janvier 2019

21

1

Introduction

Fribourg, naturellement [3](#)

2

La fusion et les collaborations intercommunales

- 2.1 La fusion du Grand Fribourg [4](#)
- 2.2 Les collaborations intercommunales [4](#)
 - Le Bataillon des sapeurs-pompiers [4](#)
 - L'ORCOC [4](#)
 - La Protection civile [4](#)

3

Le développement

- 3.1 L'urbanisation [5](#)
- 3.2 Les territoires [6](#)
 - Préserver l'existant tout en faisant place à la nouveauté [6](#)
 - blueFACTORY [6](#)
 - Espaces de jeux de la Heitera [6](#)
- 3.3 Une mobilité au service de la ville [7](#)
- 3.4 L'environnement [8](#)
 - Les sites pollués [8](#)
- 3.5 Les infrastructures [9](#)
 - Le développement des sites scolaires [9](#)
 - De nouvelles infrastructures sportives [9](#)

4

La cohésion sociale

- 4.1 Introduction [10](#)
- 4.2 Un travail de proximité [10](#)
 - La participation des aînés [10](#)
- 4.3 La culture [11](#)
 - Rayonnement de la ville de Fribourg [11](#)
- 4.4 Le sport [12](#)
 - Le programme OpenSunday [12](#)
- 4.5 La communication [13](#)
- 4.6 La Police locale [13](#)
 - Caserne et halle des pompiers [13](#)

5

La formation et l'économie

- 5.1 Introduction [14](#)
- 5.2 Le maintien de l'équilibre financier [14](#)
- 5.3 Le développement économique [14](#)
- 5.4 Une ville universitaire et d'études [15](#)

Introduction

Fribourg, naturellement

« Fribourg, naturellement » : c'est le slogan choisi pour la législature 2016-2021. A l'occasion de la mi-législature, le Conseil communal dresse un bilan intermédiaire des travaux et des réalisations et présente les étapes à suivre d'ici 2021.

Depuis le début du millénaire, notre pays connaît un développement intense tant sur le plan démographique qu'économique. Pour faire face à ce développement en soi réjouissant, les villes et les agglomérations sont appelées à densifier le tissu bâti et à contribuer ainsi à la lutte contre le « mitage » du territoire. Avec la révision totale du Plan d'aménagement local (PAL), qui a été mis à l'enquête publique à l'automne 2018, la Ville de Fribourg a franchi une étape décisive de ce

projet-phare de la législature. Ce nouveau PAL traduit la volonté du Conseil communal de conduire notre ville vers un avenir à la fois résolument urbain et respectueux de l'environnement.

Les projets majeurs de la législature 2016-2021 (requalification du quartier du Bourg, requalification du secteur de la Gare, site de Saint-Léonard, blueFACTORY) ont bien avancé, quand bien même des aspects procéduraux et d'autres impondérables empêchent parfois l'avancement dans les délais souhaités par la population et par les autorités. Le Conseil communal poursuivra avec détermination les travaux au cours de la deuxième partie de la législature, afin que ces projets puissent voir le jour dans les délais prévus.

Pour le Conseil communal, le maître mot doit être la qualité de vie. Aujourd'hui et demain, Fribourg est plus que jamais une ville où il fait bon vivre.



Le Conseil communal en 2018 :
Thierry Steiert, Syndic / Laurent Dietrich, Conseiller communal / Antoinette de Weck, Vice-Syndique / Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal / Andrea Burgener Woeffray, Conseillère communale.

La fusion et les collaborations intercommunales

2.1 — La fusion du Grand Fribourg

Le processus de fusion est en bonne marche. La détermination du périmètre provisoire par le Conseil d'Etat, entérinée le 27 juin 2017, a permis de dessiner le contour du futur Grand Fribourg. Avry, Belfaux, Corminboeuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne souhaitent s'unir pour former une nouvelle entité sans frontières. Un chantier considérable attend maintenant les représentants des neuf Communes : rédiger la convention de fusion et la présenter aux citoyens en 2020. Afin d'encadrer et d'élaborer ce projet ambitieux, les Communes concernées se sont dotées d'une Assemblée constitutive dont les 37 membres ont été élus le 26 novembre 2017. L'Assemblée a ensuite nommé sept groupes de travail qui réfléchissent sur autant de thèmes : administration, technique, entretien, écoles et société, finances, développement et politique. Sous ces sujets généraux se dessinent de multiples questions comme la qualité de vie, la mobilité, l'identité, l'imposition, la Bourgeoisie ou encore l'emploi. Les séances plénières, au nombre de quatre en 2018, sont ouvertes au public et se tiennent alternativement dans les neuf Communes concernées. De plus, une communication participative a été mise en place et un site, un blog et trois Grand Fribourg Cafés ont été créés afin d'inclure et de donner la parole aux habitants. La population sera appelée aux urnes pour un vote consultatif, qui permettra, le cas échéant, d'adapter le tracé du Grand Fribourg.

2.2 — Les collaborations intercommunales

En attendant la réalisation du projet de fusion, la Ville de Fribourg a poursuivi le dialogue et les collaborations intercommunales existantes. Des collaborations existent avec les Communes de Corminboeuf et Givisiez pour le traitement des permis de construire. De nouveaux partenariats ont été amorcés, tels que le processus de regroupement intercommunal des secteurs des Parcs et promenades et de la Voirie de Fribourg et Givisiez. Par ailleurs, la Voirie de la Ville de Fribourg assure, sur demande, le déneigement et le nettoyage de la Commune de Givisiez. Enfin, toutes les Communes du périmètre de fusion ont accepté de participer aux frais d'exploitation des Bains de la Motta, à raison de CHF 2.- par habitant dès 2019.

Le Bataillon des sapeurs-pompiers

Afin d'allier efficacité et économie de moyens, le Bataillon des sapeurs-pompiers a été réorganisé, avec la mise en place depuis mi-2017 d'une Section d'intervention unique, organisée selon un système de piquet jour-nuit. Les corps de sapeurs-pompiers de Fribourg et de Givisiez ont été regroupés ; le processus visant une refonte et une concentration des corps se poursuit avec d'autres Communes.

L'ORCOC

L'Organe de conduite communal en cas de catastrophe (ORCOC) a poursuivi et intensifié ses démarches en matière de collaboration intercommunale, afin d'optimiser les mesures en matière de protection de la population dans le Grand Fribourg. Plusieurs plans d'engagement ont été réalisés, notamment ceux concernant le risque de crue de la Sarine et le risque de rupture du barrage de Rossens. Suite à la révision de la Loi sur la protection de la population, décidée par l'Etat de Fribourg, le fonctionnement actuel des ORCOC est cependant remis en cause et devra être adapté.

La Protection civile

La Ville de Fribourg n'agit plus que de manière subsidiaire dans ce domaine. À la demande de l'Etat, elle effectue actuellement un recensement des places d'hébergement d'urgence.

Les Grand Fribourg Cafés permettent de discuter des contours de la future Commune.



© Assemblée constitutive du Grand Fribourg

Le développement

3.1 — L'urbanisation

D'importants chantiers privés issus des plans d'aménagement de détail (PAD) en vigueur ont déjà débuté et vont modifier le visage de la ville : la Patinoire principale, la Haute école de santé et les projets des Arsenaux et de Beaumont-Sud ainsi que les logements pour étudiants des Condensateurs (route de la Fonderie). Le Conseil communal continue d'assurer le développement futur de la ville par la mise en œuvre d'autres PAD : Gare Sud (parking de liaison), Ancienne Gare (Tour de l'Esplanade), FriGlâne (près de 300 logements prévus), H2lÉO (piscine et maison de l'eau), Africanum (résidences) ou encore Albertinum (extension de la BCU). Le Plan d'affectation cantonal (PAC) blueFACTORY, approuvé en 2018, prépare le développement attendu.

Bien que la croissance démographique marque un léger ralentissement, le besoin en surfaces constitue toujours un réel défi d'économie de ressources du sol. Afin de favoriser les logements abordables, la Ville de Fribourg s'est portée candidate en mai 2018 pour servir de zone géographique test au nouvel Observatoire du logement et immobilier pour le canton de Fribourg. Parallèlement, elle s'engage dans une politique foncière active.

Les objectifs concernant l'énergie sont centraux dans cette vision de développement. La Ville de Fribourg a ainsi réalisé une planification énergétique territoriale jointe au dossier du PAL, afin d'entreprendre la transition énergétique.

Le PAD FriGlâne prévoit près de 300 logements entre la route de la Glâne et la route de Beaumont.



3.2 — Les territoires

Préserver l'existant tout en faisant place à la nouveauté

Miser sur le patrimoine pour ancrer le développement futur, tel est l'un des grands principes du Plan directeur communal du nouveau PAL. Pour fonder sa stratégie de protection, la Ville de Fribourg s'appuie sur le recensement fédéral ISOS et sur le recensement patrimonial du Service des biens culturels de l'Etat de Fribourg.

Dans l'attente de la révision de la Loi cantonale sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles, des mesures de surveillance des falaises ainsi que des mesures de protection (vallée du Gottéron) ont été entreprises. Après un état des lieux des différentes fontaines en ville, des travaux de restauration et d'assainissement sont en cours.

En ville historique, la requalification du Bourg fait l'objet de recours : l'aménagement des abords de la Cathédrale envisagé pour 2022 attend les décisions juridiques, tandis que la transformation du Café des Arcades est attendue pour fin 2020. Au centre-ville, le parking de liaison et l'aménagement du premier secteur des Grand-Places ont été mis à l'enquête publique en septembre 2018. Une fois traitées les oppositions sur cet objet, la Ville de Fribourg pourra ainsi amorcer le réaménagement de tout le secteur de la Gare, qui sera requalifié et libéré de la circulation automobile.

Des projets de plus petite ampleur se poursuivent également. La requalification de la place du Petit-Saint-Jean a débuté en 2018 au travers d'une démarche participative. De nouvelles places de jeux ont été aménagées au Cycle d'orientation de langue allemande DOSF (rentrée 2016), à l'école de la Heitera (fin 2017) et à la Vignettaz (octobre 2018, une seconde suivra à la rentrée 2019). Quatre espaces ludiques et paysagers seront en outre aménagés au Schoenberg dès le printemps 2019 dans le cadre du projet fribourg (ou)vert. Lieu de rencontres et de culture, le Werkhof a été inauguré en 2018 et abrite également un Accueil extrascolaire.

blueFACTORY

Le Plan d'affectation cantonal de blueFACTORY, approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions en juillet 2018, permettra de développer ce quartier. L'EPFL y construira le « Smart living lab », centre de recherche et de développement dédié à l'habitat du futur. Depuis le printemps 2018, le NeighborHub, grand vainqueur du Solar Decathlon 2017, est installé à blueFACTORY et ouvert au public.

La Ville de Fribourg est le moteur du développement culturel du quartier d'innovation blueFACTORY, qui a engagé un manager culturel au début 2018. En automne de la même année, le Service de la culture a délocalisé ses bureaux durant une semaine dans le NeighborHub.

Le NeighborHub est de retour sur le site de blueFACTORY après avoir gagné le Solar Decathlon.



© Ville de Fribourg

Espaces de jeux de la Heitera

Deux espaces de jeux ont été aménagés dans le parc de l'école de la Heitera. Le premier est composé d'un hamac géant et de « nids » ; le second propose divers éléments tels que tunnel, labyrinthe, talus avec toboggan, structure de jeu et banc. D'autres espaces s'articulent autour des pavillons scolaires, avec un terrain multisports et un espace modulé pour les loisirs de roulettes.

3.3 — Une mobilité au service de la ville

Conscient que la densification du Grand Fribourg est également un défi pour la mobilité, le Conseil communal a poursuivi son engagement en faveur des conditions-cadres. Il s'investit à cet effet pour mettre en œuvre les mesures du Projet d'Agglomération de 2^e génération (PA2), tandis que le Projet de 3^e génération (PA3) a été approuvé par la Confédération. Comme de nombreuses mesures touchent Fribourg, ce dernier constitue un outil stratégique en particulier pour les projets de requalification des espaces publics. Parmi les projets soutenus par le PA3, on trouve notamment la « voie verte » pour la mobilité douce, qui connectera la Gare au plateau universitaire de Pérolles ; l'étude pour le réaménagement de cet itinéraire a été lancée en 2018.

Au niveau local, le Conseil communal a poursuivi ses travaux dans le cadre de la révision du PAL. En matière de mobilité, ce dernier a pour objectif d'offrir la meilleure répartition possible entre les modes de transports. Pour y parvenir, il faudra augmenter la part des transports publics et de la mobilité douce et diminuer la pression du trafic motorisé.

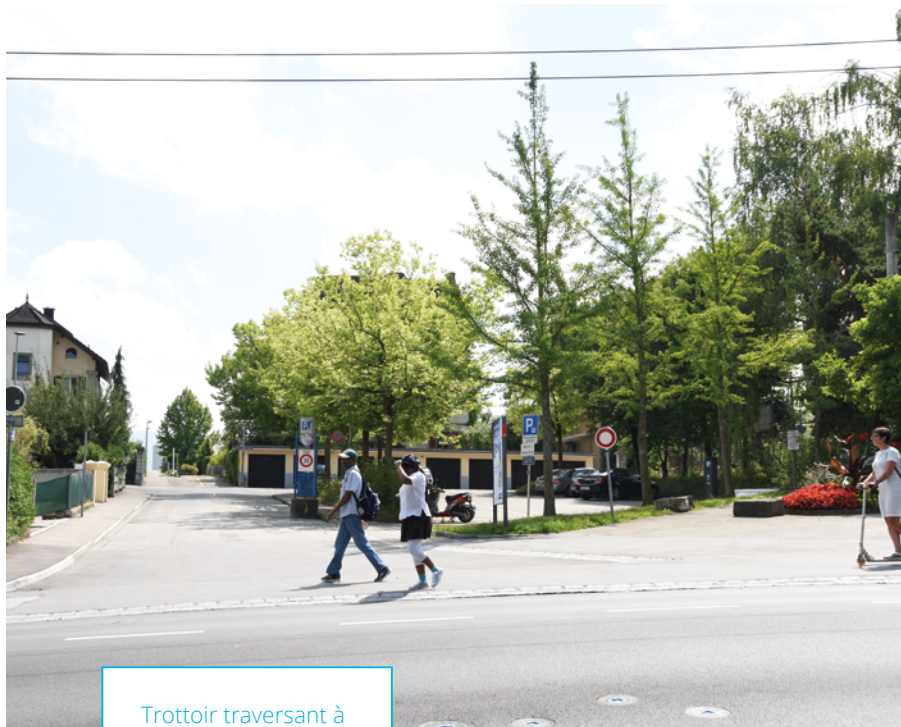
La mise aux normes des arrêts de bus, conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées, se poursuit. Après un inventaire des améliorations à apporter, les premiers travaux d'assainissement ont débuté. Ils se poursuivront jusqu'en 2023.

Pour assurer une mobilité cohérente, les grands projets d'aménagement dans les secteurs de la Gare, des Grand-Places et du Bourg ont été accompagnés d'études ainsi que de mesures de mobilité et de stationnement. Plusieurs zones 30 km/h ont été réalisées, notamment au Schoenberg, et de nouvelles sont en planification dans les quartiers du Jura et des Cliniques. La Ville de Fribourg a par ailleurs profité des chantiers routiers pour améliorer la sécurité et le confort des piétons en construisant plusieurs trottoirs traversants.

La pratique du vélo n'a pas été oubliée. De nouvelles places de parc et des abris ont été créés et équipés de dispositifs anti-voil et anti-chute. Les premières pompes à vélo publiques ont été installées à Saint-Léonard et à la Gare, de même qu'un dispositif permettant la recharge

des vélos électriques. Plusieurs tronçons ont été équipés de bandes cyclables, avec un marquage spécifique pour améliorer la visibilité des intersections et éventuelles zones de conflit. Le réseau de vélos en libre-service PubliBike a été renouvelé et un système de partage de vélos-cargos a été lancé dans six quartiers. Quant au service de livraison à domicile « Cabamobil », il continue à satisfaire une demande soutenue de la population. Enfin, le lancement du label « Park + Ride Events » permet d'encourager l'utilisation des parkings d'échange et des transports publics lors de grandes manifestations.

Dans le domaine de la mobilité scolaire, le Conseil communal a continué à soutenir activement le programme Pedibus et a développé un plan de mobilité pour l'école de la Vignettaz.



Trottoir traversant à la route de Villars.

© Ville de Fribourg

3.4 — L'environnement

Le Conseil communal a renforcé sa politique de gestion de l'énergie et du développement durable. Un secteur a été créé en 2017 et ajouté au Service du génie civil, renommé Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie. Une base stratégique directrice en matière d'énergie ainsi qu'une stratégie relative au développement durable ont été élaborées. Elles permettront de garantir le suivi des mesures définies par le label Cité de l'énergie. Une planification énergétique territoriale a par ailleurs été jointe au dossier du PAL.

Des actions concrètes ont été entreprises avec, par exemple, l'organisation de Clean-Up Days, la promotion d'une consommation responsable, le lancement d'une page liée au développement durable dans le Bulletin communal ainsi que la vente de pommeaux de douche économiques.

L'optimisation énergétique des bâtiments de la Ville est déjà appliquée pour différents bâtiments scolaires, tels que le CO de Jolimont, les écoles du Schoenberg et de l'Auge. Un système de monitoring énergétique a été installé sur les 50 principaux bâtiments communaux. La planification pluriannuelle des assainissements énergétiques sera établie sur cette base.

Conformément à la Loi fédérale sur la protection des eaux, un projet d'installation de traitement des micropolluants a été lancé suite à des essais effectués sur les biofiltres de la STEP. Des études ont par ailleurs été entreprises pour déterminer et valoriser le potentiel énergétique de la STEP dans le but de raccorder cette énergie au réseau de chauffage à distance.

L'assainissement au bruit par l'entremise de la pose de revêtements (phonoabsorbants) touche à sa fin. La plus grande partie des tronçons concernés a été assainie. Enfin, dans le cadre de l'Agglomération, le Conseil communal s'est engagé en faveur du maintien et du développement des transports publics à traction électrique.

Dans le cadre du suivi des ouvrages d'art, un cycle d'inspections régulières de cinq ans est en cours de mise en place. Des travaux d'assainissement importants seront entrepris entre 2018 et 2019 sur le pont des Neigles, qui présentait un défaut d'entretien.

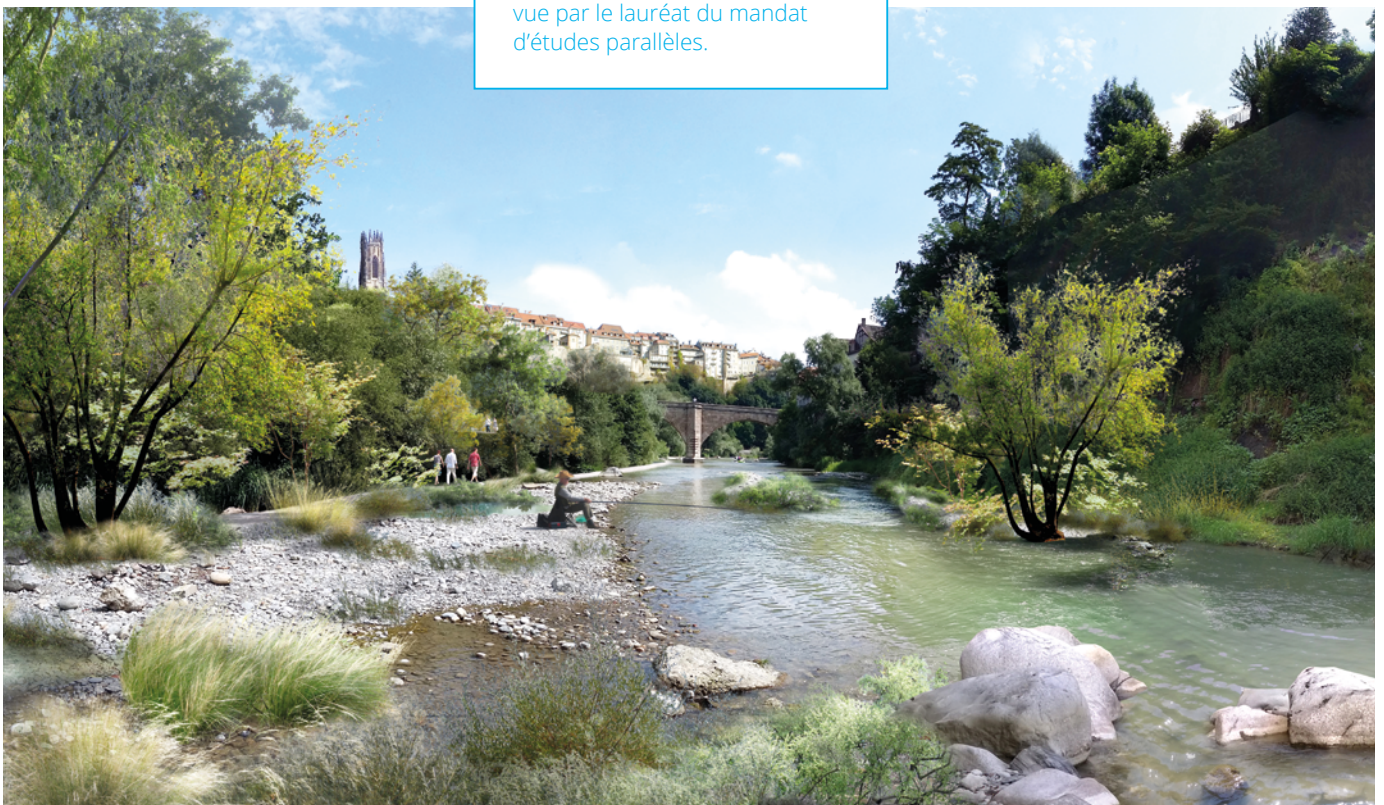
Le projet de la revitalisation de la Sarine a été lancé avec une démarche participative. Le lauréat des mandats d'études parallèles, désigné à l'unanimité par le Collège d'experts, s'est vu adjuger le mandat pour l'étude et la réalisation du projet. Les travaux sont planifiés entre 2021 et 2022.

Dans le cadre du projet fribourgeois (ou)vert (espaces ludiques et paysagers au Schoenberg), le site « Pré fleuri » sera consacré à un jardin de plantation partagé, cultivable dès 2019. La réalisation et l'utilisation des lieux s'effectueront de manière participative.

Les sites pollués

Tous les sites répertoriés au cadastre des sites pollués de l'Etat et devant faire l'objet d'investigations sont en cours de traitement. Par ailleurs, la détermination d'une variante d'assainissement pour le site de la Pila entre dans sa phase terminale.

La revitalisation de la Sarine vue par le lauréat du mandat d'études parallèles.





Cérémonie de pose de la première pierre à l'école de la Vignettaz.

© Ville de Fribourg

3.5 — Les infrastructures

Le développement des sites scolaires

Après avoir inauguré les bâtiments du Cycle d'orientation de langue allemande, la Ville de Fribourg a implanté six nouveaux pavillons scolaires à la Heitera et s'est vu attribuer le « Certificat d'origine bois suisse » par l'Association Lignum Fribourg.

L'agrandissement de l'école de la Vignettaz a aussi débuté, afin de bénéficier de nouveaux locaux dès la rentrée 2019. La planification scolaire prévoit à court terme la transformation et l'assainissement du bâtiment Vignettaz B pour y accueillir de nouvelles classes dès 2021. L'agrandissement de l'école de la Neuveville sera prévu et la création de locaux pour accueillir une nouvelle filière primaire au Schoenberg est en cours d'examen.

Les salles du Jura A seront assainies, tout comme le CO du Belluard. La transformation et la rénovation du bâtiment de Jolimont 1905, occupé jusqu'en 2016 par le CO de langue allemande, ont été mises à l'enquête publique à l'automne 2018.

De nouvelles infrastructures sportives

Un fitness urbain est désormais à la disposition de la population au Guintzet. Le projet d'extension de locaux de la Patinoire d'entraînement et son parking, en lien avec le projet privé d'agrandissement de la Patinoire principale, avancent de manière positive. Sur le secteur des anciens abattoirs, le Conseil communal, conforté par une

étude de faisabilité qui a démontré le haut potentiel du site, a élaboré le PAD H2IÉO, permettant la construction d'une piscine et d'une maison de l'eau (surfaces dédiées au sport et au bien-être en lien avec l'eau et à des structures d'hôtellerie ou de parahôtellerie). Les dialogues entamés avec des investisseurs et le Plan d'aménagement de détail, dont la mise à l'enquête publique devrait suivre, fixent les bases du développement du nouveau complexe.

Le Conseil communal a également continué ses travaux visant à doter le quartier du Schoenberg d'un terrain de football, d'un terrain polysports ainsi que d'engins de street-workout.

La cohésion sociale

4.1 — Introduction

Le Conseil communal a développé les actions de cohésion sociale. Il s'engage ainsi pour la mise en place d'actions permettant aux uns et aux autres de mieux se connaître et se comprendre.

4.2 — Un travail de proximité

Le Conseil communal favorise le travail de proximité, de terrain et en collaboration avec les citoyens et les partenaires sociaux. En trois volées, le projet participatif Fribourg Sympa a déjà permis de former 51 Agents sympas qui, par leur attitude ou des projets concrets, cherchent à améliorer la qualité de vie et le mieux vivre ensemble. Chaque année, les nouveaux habitants sont accueillis dans le cadre d'une matinée de bienvenue ; pour sa sixième édition, en 2018, la manifestation a été prolongée, avec une après-midi consacrée à la présentation des différents Services communaux à l'ensemble de la population. La Fête des voisins voit quant à elle le nombre de ses participants augmenter chaque année.

Le Conseil communal a poursuivi le soutien au développement de projets visant à l'intégration des migrants. Il a notamment signé une convention de partenariat avec l'État de Fribourg dans le cadre du Programme cantonal d'intégration PIC 2, sur lequel est basé le Programme d'intégration de la Ville de Fribourg 2018-2021.

Le programme Paysage éducatif, visant une meilleure intégration sociale, scolaire et professionnelle, se poursuit dans le quartier du Schoenberg. En septembre 2018, un nouveau programme Paysage éducatif a démarré dans le quartier Jura-Torry-Miséricorde. La Ville de Fribourg est par ailleurs en train de procéder aux premières étapes de la labellisation dans le cadre du programme « Communes amies des enfants » de l'UNICEF, ce qui permettra d'établir un état de la situation au sein de tous les Services communaux en termes d'enfance et de jeunesse et de définir une politique en la matière.

Le Conseil communal ayant pour volonté de permettre la conciliation de la vie familiale et professionnelle, il met un accent particulier sur le développement de l'offre en places de crèche et d'accueil extrascolaire (AES). Depuis 2016, le nombre de places en crèche a augmenté de plus de 12 %, passant de 340 à 395 places, tandis que 77 nouvelles places ont été ouvertes dans les AES (+15,9 %).

Enfin, le Conseil communal continue à apporter un soutien financier à divers projets dans les domaines du vivre ensemble, de la promotion des activités pour la jeunesse, de la cohabitation interreligieuse, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de l'intergénérationnel.

La participation des aînés

D'ici le 1^{er} juillet 2021, les Communes doivent mettre en place un concept pour veiller à l'intégration des seniors dans la société, c'est-à-dire reconnaître leurs besoins et leurs compétences afin de maintenir leur autonomie. Dans ce but, le Réseau Santé Sarine a décidé de confier un mandat à la Haute école de travail social pour soutenir les Communes dans l'élaboration de ces concepts communaux. Ceux-ci seront le fruit d'un processus participatif, impliquant les différents acteurs engagés et tout particulièrement les seniors eux-mêmes.

Les bénévoles de tous secteurs ont été remerciés lors d'un « happening ».



© Ville de Fribourg



La manifestation Tinguely 2016 a remporté un vif succès.

© vab-photos

4.3 — La culture

Le Conseil communal a initié différents projets d'envergure : TINGUELY2016 a drainé plus de 80'000 visiteurs qui ont découvert 74 projets artistiques dont 11 créations. Le Grand Prix Tinguely du 3 septembre 2016 restera dans les annales. Cet événement, comme la création de la Table du Bourg ou le renforcement de la Saint-Nicolas (rallongée et enrichie par la création d'une Journée des Familles, un projet de médiation et des actions de communication), participe à la dynamisation du centre-ville historique. La collection de tables artistiques se développe au cœur de la Cité, avec « Plaque en béton sur Jaguar écrasée » sur Pérolles et d'autres œuvres à venir ; elles développent l'art dans l'espace public et joignent l'utile à l'agréable. La Maison des Artistes, l'un des projets prioritaires de politique culturelle, soutenu par la Ville de Fribourg depuis des années, est en train de voir le jour à Givisiez.

En sus de ces importantes réalisations, le Conseil communal a œuvré au renforcement des acteurs culturels par différents moyens : augmentation du soutien aux associations au bénéfice d'une subvention annuelle, adaptation des ressources humaines du Service de la culture, renforcement du réseau culturel par la création du Dialogue culturel (Journée et Soirée de la culture). « Vivre son Zweisprachigkeit », proposition n° 9 du rapport CULTURE2030, est développé notamment au sein des bibliothèques publiques de la ville. Sur le plan national, la Ville de Fribourg est régulièrement sollicitée pour présenter ses actions culturelles ; sur le plan international, elle a été la cheville ouvrière de la restructuration de l'association ECHO en lien avec la valorisation des orgues. Comme le préconise CULTURE2030, la Ville de Fribourg développe ainsi son « ORA » culturelle : OrganiCité (mise en réseau), Rayonnement et Accessibilité.

Rayonnement de la ville de Fribourg

Le Conseil communal a mis en place une stratégie de rayonnement à long terme au printemps 2017. La Ville de Fribourg prend à cœur son rôle de capitale cantonale d'importance nationale et souhaite rayonner grâce à la mise en valeur de ses atouts. Elle valorise ses projets et événements avec une communication ciblée et un réseau de relations étendu, tant institutionnel que privé, tant local que national voire international. Les domaines de promotion comme le sport, le patrimoine historique, la culture, le tourisme, le développement économique ou les projets phares de requalification en sont les principaux leviers. Le Conseil communal a aussi démarré une réflexion importante sur l'image de la ville dans un volet de marketing territorial.

4.4 — Le sport

Objectif interne pour cette législature, la mue du Service des sports a débuté. En 2017, il a fait l'objet d'une analyse proposant une réorganisation orientée sur ses missions, et notamment la création d'un poste de coordinateur du sport, le fonctionnement de ses installations par pôle et le regroupement sur un site.

L'application du Concept communal du sports (CCS) s'est imposée. Le CCS offre une place prioritaire à la promotion du sport populaire et intègre en sus des aspects de promotion de la santé et de durabilité.

Le renforcement des collaborations intercommunales dans le domaine sportif reste bien entendu d'actualité. Cette première moitié de législature aura encore vu l'organisation à Fribourg de manifestations sportives locales, nationales et internationales telles que le Prix sportif de la Ville, les finales de la Coupe suisse de volleyball ainsi que le prologue et le départ de la première étape de l'édition 2018 du Tour de Romandie.

Le programme Open Sunday

Cette première moitié de législature aura encore vu le lancement du programme Open Sunday : celui-ci permet aux enfants de la 3^{ème} à la 8^{ème} Harmos de se retrouver le dimanche après-midi à l'école de la Vignettaz, pour des activités sportives encadrées par des animatrices et animateurs. Ce programme, qui a immédiatement rencontré un vif succès, complète le programme Midnight sports et culture destiné aux adolescents.

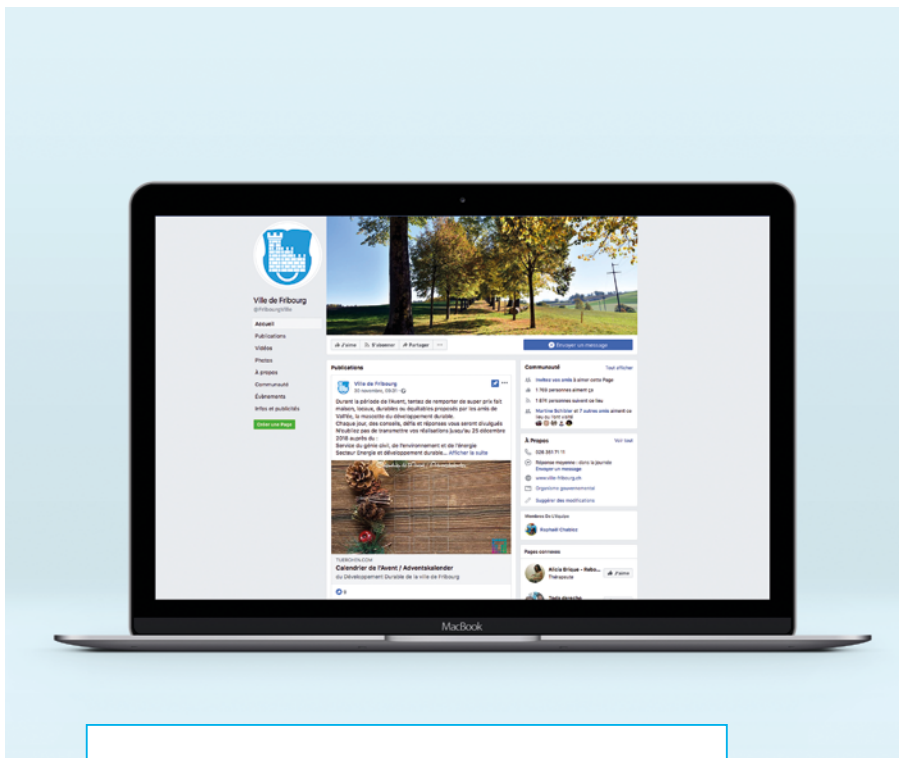
De nombreux enfants profitent déjà du programme Open Sunday.



© IdéeSport Christian Jaeggi

4.5 — La communication

Les nombreux projets menés par la Ville de Fribourg dans des domaines très divers et la multiplication des partenaires obligent à une communication toujours plus régulière et pointue. Conscient des nouveaux usages en vigueur à l'ère numérique, le Conseil communal a souhaité développer sa présence en ligne et faciliter l'accès aux informations. La Ville de Fribourg a ainsi modernisé son site Internet, avec le lancement d'une version entièrement remaniée en août 2018. Résolument orienté vers les besoins des utilisateurs, le nouveau portail présente un graphisme plus actuel, une meilleure hiérarchisation de l'information et des contenus plus accessibles. Une page Facebook a également été ouverte en novembre 2017, dans l'objectif d'atteindre le public par un canal d'information supplémentaire. Afin de répondre aux besoins de la population germanophone, la communication avec les partenaires externes s'effectue désormais de manière plus systématique en français et en allemand : en règle générale, les communiqués de presse, les contenus du site Internet et les publications Facebook sont ainsi rédigés dans les deux langues.



Fin 2018, la page Facebook de la Ville de Fribourg comptait plus de 1800 abonnés.

4.6 — La Police locale

Les travaux de révision du Règlement général de police sont désormais en cours. Ce règlement, datant de 1990, précise les attributions communales en matière de tranquillité, de sécurité, de salubrité et d'ordre public.

L'uniformisation de la réglementation du stationnement dans la ville de Fribourg est pratiquement achevée avec la réglementation du quartier du Schoenberg et de la Neuveville. L'objectif est d'introduire systématiquement la vignette-habitant et la réglementation par parcomètre dans les quartiers, afin de limiter le stationnement de pendulaires en ville et de favoriser l'accès aux places de parc pour les habitants et les visiteurs-clients.

Caserne et halle des pompiers

Après l'inauguration en novembre 2017 de l'extension de la caserne des pompiers, les études pour la surélévation de la halle sont lancées. L'objectif du projet est de réunir sur un même site les Services d'une même Direction, soit les Services du feu, de la police et de la mobilité ainsi que le Service informatique. Deux étages de bureaux seront destinés à la location, valorisant ainsi l'investissement des étages inférieurs.

La formation et l'économie

5.1 — Introduction

Pour atteindre ses objectifs et remplir sa mission tout en minimisant les coûts, le Conseil communal s'appuie sur des finances saines et gérées de façon exemplaire. Les comptes des années 2016 et 2017 présentent un résultat positif de plus de CHF 7 mio, qui ont permis d'augmenter les fonds propres de la Ville et sa marge de manœuvre à l'aube d'une période intense en investissements, de changements législatifs (Projet fiscal 17 et Modèle comptable harmonisé 2) et de dossiers risqués financièrement (Caisse de prévoyance du personnel et assainissement de la décharge de la Pila).

5.2 — Le maintien de l'équilibre financier

Le Conseil communal entend maintenir l'équilibre financier et maîtriser les investissements ainsi que l'endettement. Il engage toutefois les moyens nécessaires pour répondre aux objectifs de la législature, en soutenant la fusion du Grand Fribourg, en investissant pour ses infrastructures nouvelles et actuelles et en répondant au mieux aux attentes des citoyens par des projets ciblés. Pour améliorer sa gestion, il peut compter sur la mise en place d'un système de contrôle interne lié à une analyse des risques et opportunités. Les indicateurs de gestion mis en place l'informent régulièrement des états financiers actuels et prospectifs, ce qui lui permet d'optimiser les processus de prise de décision.

5.3 — Le développement économique

Mise en œuvre depuis septembre 2017, la mission de développement économique se fonde sur les quatre axes majeurs suivants : favoriser, faciliter, collaborer et valoriser.

Afin de favoriser un développement économique cohérent et durable, la Ville de Fribourg effectue un travail sur les conditions-cadres à disposition des entreprises, commerces et porteurs de projets. Elle agit au niveau communal, régional et cantonal en se penchant sur les différents règlements concernant l'exercice du commerce ainsi qu'en traitant les aspects liés à la mobilité, à l'aménagement et à la formation, en promouvant notamment une approche collaborative vis-à-vis des acteurs présents sur le territoire.

Afin de faciliter le développement et l'implantation d'entreprises ainsi que la réalisation de nouveaux projets, le Conseil communal se positionne en tant qu'interlocuteur privilégié et propose aux entrepreneurs un guichet unique, permettant de fluidifier leurs démarches et trouver du soutien. Une personne dédiée au contact avec les entreprises a été engagée, offrant une porte d'entrée supplémentaire pour toute question ; elle assure également un suivi des projets et une coordination avec les différents Services communaux.

La Ville de Fribourg travaille également en collaboration avec les associations privées de commerçants, afin de soutenir le développement des activités d'artisanat et de services ainsi que les animations urbaines.

Le marché hebdomadaire participe à l'animation de la ville historique.



Afin de promouvoir une collaboration accrue entre les entreprises du cru ainsi qu'une bonne connaissance des organismes de soutien à disposition des entreprises, la Ville de Fribourg a développé un évènement annuel de réseautage leur étant destiné. La première édition, le 20 septembre 2018, a réuni sur le site emblématique de blueFactory plus de 350 représentants des entreprises implantées sur le territoire.

Il travaille également main dans la main avec la Promotion économique du Canton de Fribourg et l'Agglomération, afin d'offrir aux entreprises des services complémentaires et destinés prioritairement aux petites structures ainsi qu'aux projets mixtes de type économique-touristique. Il s'est par exemple engagé, dans le cadre de l'Agglomération, pour la reconnaissance de site historique annuel de la ville historique, une des nombreuses mesures préconisées par le Réseau vieille-ville, mandaté par le Conseil communal pour la revitalisation des quartiers historiques.

Finalement, le Conseil communal souhaite valoriser continuellement son tissu économique. Pour ce faire, il va développer un programme de marketing territorial destiné à promouvoir les atouts de la ville auprès des partenaires économiques et touristiques. Les réflexions ayant été entamées dès 2018, la mise en œuvre de ce projet devrait avoir lieu d'ici la fin 2019.



© Ville de Fribourg

5.4 — Une ville universitaire et d'études

La Ville de Fribourg a renforcé ses collaborations avec l'Université et les Hautes écoles par des projets communs : pour le NeighborHub sur le site de blueFACTORY, le projet Deveco au sujet du développement économique avec la Haute école de gestion, au sujet de la thématique du logement avec l'Observatoire du logement,

le concept de politique communale pour les seniors avec la Haute école de travail social ou encore le Jardin botanique, la vie nocturne, le stade Saint-Léonard et le bilinguisme avec l'Université. Les liens avec l'Université et les Hautes écoles sont intenses et ces institutions représentent des partenaires essentiels pour la Commune.



